

Bulletin de l'ACDEAULF

l'association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française

Mot du président

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Michelle Courchesne, décidait récemment de mettre fin à la contribution annuelle (de l'ordre de 150 000 \$) du MELS au financement du Pôle universitaire des Basses-Laurentides. Cette décision a pour effet de priver l'établissement du tiers de son budget, auquel contribuent également, dans les mêmes proportions, les institutions partenaires du Pôle, d'une part, et le milieu régional, d'autre part.

Le Pôle universitaire des Basses-Laurentides a été créé en 2006 à l'initiative de plusieurs partenaires publics de la région et avec l'appui manifeste du MELS qui lui assurait une subvention échelonnée sur trois ans. Depuis, le Pôle a joué son rôle d'animateur auprès des entreprises et des organismes du milieu afin de cerner les besoins de formation et s'est associé avec certains établissements universitaires, notamment l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke, en vue de développer une offre de formation qui réponde aux besoins de la population et des entreprises de la région, principalement en matière de perfectionnement et de formation continue destinée pour une très large part à des adultes. À ce jour, plus de 700 étudiants ont suivi les activités de formation du Pôle universitaire des Basses-Laurentides et ce, majoritaire-

ment dans des programmes crédités. Ces activités sont offertes dans une perspective de complémentarité avec celles des établissements environnants, que ce soit le campus de St-Jérôme de l'UQO, le campus de Laval de l'Université de Montréal ou encore celui de l'UQAM au Collège Montmorency.

La journée d'études organisée par l'ACDEAULF, en mai 2008, à St-Georges de Beauce, portant sur *La formation universitaire hors des campus principaux; bilan enjeux et perspectives*, avait fait largement ressortir la pertinence et l'utilité des pôles universitaires, notamment pour favoriser l'accessibilité des populations régionales aux études universitaires, tant en formation initiale qu'en formation continue et pour coordonner l'offre de formation. Sur la foi de son bilan actuel, le Pôle universitaire des Basses-Laurentides remplit bien son rôle et s'avère un outil de développement important pour la région, un outil, par ailleurs, peu coûteux et fort efficace.

L'ACDEAULF, compte tenu de son mandat, ne peut que déplorer fortement cette décision et soutenir publiquement les démarches que poursuit actuellement le Pôle auprès de la ministre afin qu'elle révise une décision éminemment politique considérant l'ordre de grandeur de la subvention. La ministre estimerait que

le Pôle universitaire devrait se concentrer uniquement sur une offre de formation non créditée, comme si la formation non créditée épuisait l'éventail des besoins de formation de la population de cette région. On est en droit de faire un lien entre cette décision et l'annonce de la ministre, lors de la présentation du dernier budget provincial, de créer un groupe de travail visant à étudier toute la question du développement des campus régionaux, considéré par certains comme donnant lieu à une concurrence coûteuse en termes de dédoublement. Actuellement, nous ne possédons aucune information indiquant que le groupe aurait débuté ses travaux et, dans l'affirmative, s'il les a complétés et quelles en seraient les conclusions. Il y a tout lieu de penser qu'à l'évidence, sans attendre les conclusions de ce groupe, le ministère aurait déjà fait son lit dans ce dossier au détriment du Pôle universitaire des Basses-Laurentides.

Jean-Marc Boudrias

Président



Voici le nouveau Bulletin de l'ACDEAULF, où vous trouverez les dernières nouvelles sur la formation continue au niveau universitaire. Un tour d'horizon du domaine, ce qui s'y passe. L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) fait la promotion de la qualité, l'accessibilité et l'adaptation de la formation offerte aux adultes en milieu universitaire francophone canadien depuis 1965.

Si l'ACDEAULF vous intéresse : www.acdeaulf.ca

Actualités internationales

Un comité aviseur international pour le suivi de CONFINTEA VI

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a créé le Groupe consultatif CONFINTEA qui aura pour tâche de guider et supporter l'UNESCO dans la planification et la réalisation des suivis de CONFINTEA VI. Ce qui inclura le support à court et à long terme au développement de la littératie des adultes et à celui des politiques et dispositions prises pour l'éducation des adultes.

Une première rencontre a eu lieu à Hambourg les 22 et 23 mars derniers, regroupant des États membres de l'UNESCO ainsi que d'autres parties prenantes (agences, organisations multilatérales, société civile, apprenants). Le

retour sur la CONFINTEA VI et le Cadre d'action de Bélem a été au cœur des discussions. Plusieurs recommandations ont été formulées, notamment que les gouvernements auront à faire, à tous les trois ans, un rapport sur l'apprentissage, en répondant à un questionnaire préparé par l'UNESCO. Ce comité se réunira une fois l'an pour dresser un bilan ainsi que passer en revue, adapter et affiner le plan stratégique de suivi.

Compte-rendu, en anglais seulement :

www.education.cdeacf.ca/pdf/Bulletin_ICAE_346.pdf

Le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes en français

Le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE) est maintenant disponible en français. Il a été élaboré à partir de 154 rapports nationaux sur la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes soumis par les États membres de l'UNESCO, de cinq rapports régionaux de synthèse et d'ouvrages de littérature secondaire. Il a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des tendances qui caractérisent l'apprentissage et

l'éducation des adultes et d'en mettre en lumière les questions-clés. Publié pour CONFINTEA VI, le Rapport se veut non seulement un document de référence mais aussi un instrument de plaidoyer. Il est en outre conçu comme le précurseur d'une série de rapports qui seront produits à la suite des recommandations faites par les États membres lors de CONFINTEA VI.

www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTI/TUTES/UIL/confintea/pdf/GRALE/grale_fr.pdf

Sommaire

- « Un comité aviseur international pour le suivi de CONFINTEA VI
- « Le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes en français
- « L'évaluation internationale des compétences des adultes
- « 10^e anniversaire du Processus de Bologne
- « Bilan de l'apprentissage tout au long de la vie au Canada
- « Des pratiques exemplaires en formation à distance dans la francophonie canadienne
- « L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans
- « Participation des adultes à des programmes d'études et de formation
- « Un observatoire sur la formation continue et le développement des compétences
- « TÉLUQ-UQAM rupture imminente ?
- « Des modifications au Régime pédagogique de la formation générale des adultes
- « Conférence de l'Association canadienne pour l'éducation permanente universitaire
- « Forum international sur l'apprentissage tout au long de la vie
- « Faire de l'éducation LA priorité nationale

L'évaluation internationale des compétences des adultes

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), met sur pied le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC). Il vise à évaluer le niveau et la répartition des compétences cognitives et professionnelles des adultes, qui sont requises pour participer avec succès à l'économie et à la société du XXI^e siècle. Il sera appliqué d'une façon systématique et cohérente dans différents pays.

Le PIAAC regroupera une diversité d'autres données qui permettront d'interpréter et d'analyser les résultats des évaluations. Il renseignera, entre autres, sur les antécédents et le devenir des adultes en fonction de leurs qualifications, de même que sur l'utilisation faite des technologies de l'information. En outre, ce pro-

gramme recueillera des éléments d'information concernant l'utilisation que les apprenants font des compétences professionnelles de base dans l'exercice de leur emploi, une première dans une enquête internationale. On obtiendra ainsi une abondante base de données permettant de procéder à une analyse utile pour l'action gouvernementale. Le PIAAC permettra de mieux comprendre l'efficacité des systèmes d'enseignement et de formation dans les pays participants et offrira une base solide pour effectuer l'analyse comparative des systèmes de formation. Après un essai sur le terrain cette année, l'enquête sera administrée en 2011, en collaboration avec les pays participants, et les résultats seront diffusés au début de 2013.

www.oecd.org/documentprint/0,3455,fr_2649_39263238_40292108_1_1_1_1,00.html

10^e anniversaire du Processus de Bologne

En signant la déclaration de Bologne en 1999, 29 pays européens s'étaient engagés à mettre en place un espace européen de l'enseignement supérieur pour 2010. Réunis à Budapest et à Vienne les 11 et 12 mars derniers, les ministres européens de l'enseignement supérieur des 47 pays qui sont maintenant associés au processus, ont adopté la Déclaration de Vienne-Budapest, créant officiellement l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Cette conférence anniversaire des ministres européens a été suivie d'une réunion avec les ministres de différentes régions du monde pour le deuxième Forum de la politique de Bologne, sur le thème : « Construire la société mondiale du savoir : le changement systémique et institutionnel dans l'enseignement supérieur », qui s'est conclu par l'Énoncé de politique du Forum de Bologne à Vienne.

En anglais seulement :

www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs/Bologna/

Actualités canadiennes

Bilan de l'apprentissage tout au long de la vie au Canada

Le 30 mars 2010, le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) présentait à un groupe de députés et de sénateurs ses principales constatations et conclusions, tirées du document « Bilan de l'apprentissage tout au long de la vie au Canada, 2005-2010 ».

M. Paul Cappon, président-directeur général du CCA a souligné les nombreux points positifs du Canada en matière d'apprentissage; cependant, il doit adopter une approche cohérente en matière d'apprentissage tout au long de la vie. Cela se passait la veille de la cessation du financement du CCA par le gouvernement canadien, ce qui limitera ses activités. M. Cappon a invité les

parlementaires à participer à une discussion publique pour faire un retour sur le passé, mais aussi pour cibler les mesures prioritaires à prendre pour l'avenir.

www.ccl-cca.ca/CCL/AboutCCL/PresidentCEO/20100330TakingStock.htm?Language=FR

Le CCA a aussi profité de l'occasion pour publier son rapport :
État de l'apprentissage au Canada : Revue de l'année 2009-2010.

Le sommaire :

www.ccl-cca.ca/pdfs/SOLR/2010/SOLR-2010-ExecSum-FINAL-F.pdf

Le rapport :

www.ccl-cca.ca/pdfs/CEOCorner/TakingStock_FR.pdf

Des pratiques exemplaires en formation à distance dans la francophonie canadienne

Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (RÉFAD) explore les possibilités de collaboration et d'échanges en pédagogie et en technologie entre les différents organismes et établissements de la francophonie canadienne. Au tournant de 2009, quatre rencontres ont eu lieu, regroupant intervenants et observateurs de l'Ontario, du Manitoba, du Québec, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique. On y a abordé les thèmes suivants :

1. **Débuter en formation à distance : visions d'étudiants et de formateurs.**
2. **Embûches, limites et défis de la FAD (formation à distance).**
3. **Technologies émergentes, Web 2.0 et apprentissage en FAD.**
4. **Savoir-être et savoir-faire : les nouvelles compétences à développer en FAD.**

On a produit un compte-rendu de ces réunions ainsi que des recommandations s'y rattachant. Il s'agit de : Présentation des pratiques exemplaires ou émergentes en formation à distance. Table d'échanges techno-pédagogiques en formation à distance, édition 2009-2010, présenté par Thérèse Lamy et Michel Richer.

refad.ca/nouveau/compterendu_2010/Compte-rendu_Final_Table_2009-2010.pdf

L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans

L'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation (EASEF) a été menée par Statistique Canada en partenariat avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Elle regroupe trois enquêtes antérieures qui visaient des groupes particuliers : les 0 à 18 ans; les 18 à 24 ans et les adultes, les 25 ans et plus. On a voulu recueillir de l'information sur les activités d'apprentissage de ces trois groupes d'âge et offrir pour la première fois la possibilité d'examiner un éventail d'expériences d'apprentissage au sein d'une famille. En les intégrant en une seule enquête, on aborde de manière plus globale la collecte d'information sur la participation à des études et à de la formation ainsi que sur le financement de celles-ci.

L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : Premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008. Tamara Knighton, Filsan Hujaleh, Joe Iacampo et Gugsu Werkneh. 2009.

www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2009079-fra.htm

Participation des adultes à des programmes d'études et de formation

Statistique Canada a aussi produit récemment un rapport sur les tendances de l'éducation et de la formation des adultes canadiens, fondées sur les données de l'enquête citée précédemment ainsi que sur celles de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) de 2003. Quelques-unes des principales constatations ont été publiées dans l'article « Évolution de la participation des adultes à des programmes d'études et de formation, 2002 et 2008 » dans le périodique en ligne « Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada », vol. 6 no 6, 2009. En voici quelques-uns des éléments. Près de la moitié des Canadiens de 18 à 64 ans ont fait des études ou suivi une formation par intérêt personnel ou professionnel. On note l'augmentation des taux de participation à des études ou à une formation liée à l'emploi chez les adultes canadiens entre 2002 et 2008. La grande majorité des activités de formation liée à un emploi a été parrainée par les employeurs.

www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/81-004-x2009006-fra.htm

Actualités québécoises

Un observatoire sur la formation continue et le développement des compétences

Le Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente de l'UQAM (CIRDEP) a lancé le 4 mars 2010, l'Observatoire compétences-emploi sur la formation continue et le développement des compétences. Cela en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail, qui assure le financement. Il s'agit d'un service de veille internationale, de recherche comparée, de transférabilité et d'échanges sur la formation continue, le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. La mission de l'Observatoire sera de soutenir la prise de décision et l'action des organisations, des partenaires et des praticiens du Québec. Par ce service portant sur les politiques et les programmes gouvernementaux ainsi que sur les pratiques innovatrices hors Québec, dans les domaines du développement et de la reconnaissance des compé-

tences et de la formation continue de la main-d'œuvre.

Les activités de recherche comparée portent sur des thèmes priorités par le Comité d'orientation, actuellement ce sont :

1. Les pratiques particulières des PME en matière de formation continue dans les autres pays et provinces, et les politiques en appui à ces pratiques.
2. La rentabilité ou l'impact de la formation continue et de la reconnaissance des compétences en entreprise, dans les autres pays ou provinces.
3. Les politiques gouvernementales et les programmes de formation continue de développement et de recon-

naissance des compétences ainsi que de qualification. Ce sujet sera axé sur la description, la mise en contexte et l'analyse des choix de gouvernements en ce qui a trait à la sortie de crise et à la part que tient le développement des compétences dans ces choix.

Les travaux de veille et de recherche empruntent divers formats (nouvelles, blogues ou chroniques, études et analyses, résumés de livres, entretiens, bibliographie collaborative, synthèses de données statistiques et d'enquêtes) et sont publiés dans le Bulletin électronique trimestriel ainsi que sur le site web de l'Observatoire. Des activités de transfert et d'échanges sont prévues. D'autres le sont sur une base occasionnelle, telles que colloques, visites d'experts étrangers et missions à l'étranger.

www.cirdep.uqam.ca/observatoire.html

TÉLUQ-UQAM rupture imminente ?

Où en est la situation entre la TÉLUQ et l'UQAM? Télé-université réclame officiellement la séparation; son conseil de gestion a adopté une résolution en ce sens le 30 mars dernier. Sept jours plus tôt, l'UQAM avait rejeté la recommandation du rapport Gervais de donner une dernière chance à leur association. Son conseil d'administration a plutôt adopté une résolution visant à intégrer complètement la formation à distance en son sein.

La résolution de l'UQAM ne reconnaît pas l'autonomie académique, administrative et financière de la Télé-université telle que prévue au Protocole de rattachement intervenu en 2004 et aux lettres patentes supplémentaires. Elle ne peut donc être acceptée par la Télé-université. Pour M. Raymond Duchesne, directeur général de la TÉLUQ, l'UQAM revient ainsi officiellement sur ses engagements du protocole de rattachement et libère ainsi la TÉLUQ des siens.

La Télé-université a mandaté le président de son conseil de gestion et son directeur général pour faire les démarches afin que l'institution retrouve un statut juridique de personne morale avec pleine autonomie académique, financière et administrative, notamment en tant qu'université constituante au sein de l'Université du Québec.

La décision finale revient toutefois à la ministre de l'Éducation, M^{me} Michelle Courchesne.

www.aeteluq.org/node/400

Des modifications au Régime pédagogique de la formation générale des adultes

Le 10 mars dernier, le Conseil supérieur de l'éducation a rendu un avis favorable sur le projet de règlement modifiant le Régime pédagogique de la formation générale des adultes.

Les modifications ont trait aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) en formation générale des adultes, qui seraient comparables à celles du secteur des jeunes. Le Conseil considère cependant que ces nouvelles exigences rehaussées pourraient représenter un défi important pour certains adultes. C'est pourquoi, il demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, de s'en-

gager à allouer les ressources requises pour offrir à ces adultes le soutien et l'encadrement que nécessiteront ces nouvelles exigences.

Pour réaliser cet avis, le Conseil s'est appuyé entre autres sur certains principes mis de l'avant dans des avis antérieurs, principalement l'équité, la qualité et la flexibilité du DES décerné à l'éducation des adultes. De plus, le Conseil considère que ces nouvelles exigences doivent s'accompagner d'outils adaptés, comme ceux nécessaires à la reconnaissance des acquis et des compétences.

www.cse.gouv.qc.ca

Événements

Conférence de l'Association canadienne pour l'éducation permanente universitaire

La Conférence annuelle de l'AEPUC se tiendra à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Frédéricton du 1^{er} au 4 juin 2010. Elle a pour thème : Formation continue créative : des mondes divers imaginatifs. L'événement se concentre sur le rôle de l'université dans la formation continue et sa capacité à inspirer, faire preuve de créativité et à saisir la diversité. La créativité est la clé du succès des programmes de formation continue dans le contexte économique actuel.

Les thèmes de la conférence invitent à réfléchir sur la façon dont la

créativité peut inspirer et servir de catalyseur pour l'innovation et la réflexion prospective dans tous les aspects de la programmation. Ce sont :

1. Créativité, facteur de changement
2. Modèles, stratégies et méthodes pour défier le temps, s'adapter
3. Comprendre, saisir la diversité.

En anglais seulement :

www.cauce-conference.ca/

Forum international sur l'apprentissage tout au long de la vie

Dans le cadre de l'Exposition universelle de Shanghai, en Chine, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) co-organisera le Forum international sur l'apprentissage tout au long de la vie. Il se déroulera les 19 et 20 juillet prochains pendant la Semaine de l'UNESCO sous le thème « Faire de l'éducation une réalité pour tous tout au long de la vie : progrès, tendances et systèmes de l'apprentissage tout au long de la vie ». On vise un double objectif : renforcer la dynamique en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie insufflée par CONFINTEA VI et le Cadre d'action de Bélem. De même que partager les meilleures pratiques des États membres de l'UNESCO pour étayer ce discours, en vue d'instaurer des systèmes d'apprentissage et des sociétés apprenantes. 200 spécialistes de haut niveau provenant pour moitié de la Chine sont invités à participer à ce forum.

www.unesco.org/fr/education/dynamic-content-single-view/news/unesco_international_forum_n_lifelong_learning_shanghai_world_expo_2010/back/9195/cHash/1253e5e0ee/

Brèves

Faire de l'éducation LA priorité nationale.

Le 27 janvier dernier, la CRÉPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) présentait au ministre des Finances du Québec, M. Raymond Bachand, des propositions pour faire de l'éducation LA priorité du Québec. C'est la première des quatre recommandations faites afin de relancer l'économie et relever les défis auxquels le Québec devra faire face au cours des prochaines années. La seconde étant de fixer des objectifs ambitieux en matière d'offre accrue de formation continue, d'accroissement du taux de diplômation et d'augmentation du financement de la recherche universitaire. La CRÉPUQ recommande aussi d'augmenter l'effort global de financement de l'éducation en général et du système universitaire en particulier.

Et finalement, de prendre des engagements fermes visant à faire du réseau universitaire québécois un chef de file, non seulement au Canada, mais aussi sur la scène internationale.

www.crepug.qc.ca/spip.php?article1141

Bulletin de l'ACDEAULF
Textes et recherche : Christine Larose
bulletinacdeaulf@hotmail.com

Mise en pages : Valérie Laliberté

